

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Publié le 03/03/2023

ID : 025-493901102-20230222-DEL2023_01_CA-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 février 2023

Délibération n° 2023-01

**Le Directeur,
C. MOUGEOT**

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 02 février 2023

Membres présents :

Président : M. ALPY

**Conseil Départemental du Doubs /Jura : - M. DALLAVALLE – Mme GUYEN – Mme LIME-VIELLE (suppléante) -
M. MAIRE DU POSET – M. MOLIN - Mme ROGEOZ – M. VIENET (suppléant)**

**Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLI - M. GUY – M. LIME - M. MICHAUD -
Mme SAUMIER**

Communautés de communes : M. ALPY - M. FAIVRE-PIERRET - M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

**Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (suppléé par Mme LIME-VIELLE) – M. BILLOT (suppléé par
M. VIENET) – Mme BRAND – (pouvoir à M. DALLAVALLE) - M. MATOCQ-GRABOT (pouvoir à Mme GUYEN)**

**Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme BARTHELET) - M. BOURQUIN (pouvoir à
M. FROEHLI)**

Communautés de communes : M. FRIGO (pouvoir à M. JOUVIN)

**OBJET : DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
PRECEDEnte**

Monsieur ALPY ouvre la séance et indique que le quorum est atteint.

Il demande à ce qu'un(e) secrétaire de séance parmi les membres du conseil d'administration présents soit élu(e).

Il indique que le compte-rendu du précédent conseil d'administration du 07 décembre 2022 doit être adopté.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

DECIDE

- de désigner M. Jean-Paul MICHAUD, secrétaire de séance,
- d'adopter le compte-rendu de la séance précédente, à savoir la réunion du conseil d'administration du 07 décembre 2022.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

